

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

Articles 2011 à 2039 du Code Civil - Article 21-1 loi 89-462 du 6 juillet 1989
Article 23 de la loi 94-624 du 21 juillet 1994

JE SOUSSIGNE

M.

Né(e) le à

Demeurant à

.....

.....

déclare avoir participé **EN TANT QUE CAUTION** à la négociation et à la signature de l'acte suivant :

NATURE DE L'ACTE : **CONTRAT DE LOCATION**

Conclu le

Entre :

M.

Locataire, d'une part et

M.

Bailleur, d'autre part,

Représenté par son mandataire : **CABINET DE GESTION IMMOBILIERE SOGIL**

RAPPEL DES PRINCIPALES CONDITIONS DE LA LOCATION

Appartement, Maison, Villa.....

Sis à

.....
.....

DUREE DE LOCATION :années éventuellement renouvelables ou reconductibles
prenant effet le

Loyer mensuel initial

.....

Révisable chaque année selon la moyenne sur quatre trimestres de l'indice national du coût de la construction.

DECLARATION DE LA CAUTION

Je déclare me porter caution solidaire des engagements pris par

Dans l'acte ci-dessus défini et m'engage à garantir la satisfaction de toutes ses obligations, sans bénéfice de discussion, pour le paiement de toutes les sommes, loyers éventuellement révisés, indemnités, charges, réparation, frais éventuels de procédure et plus généralement de tout ce qu'il pourrait devoir en vertu de l'acte précité.

Le présent cautionnement est donné pour la durée du contrat initial et ses éventuels renouvellements.

Je déclare avoir reçu un exemplaire original de l'acte précité et être ainsi totalement informé de la nature et de la portée de mon cautionnement et de l'étendue de mon obligation.

MENTION MANUSCRITE DU SOUSSIGNE

JE LE CONFIRME en recopiant de ma main la mention ci-après :

*Bon pour caution solidaire de toutes les sommes, loyers, indemnités, charges, frais de réparation et de procédure qui pourraient être dues par M.en vertu de l'acte précité dont je déclare avoir reçu un exemplaire, le loyer initial étant fixé à euros révisable chaque année selon la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice **INSEE** du coût de la construction.*

Je déclare parfaitement connaître la nature de l'étendue de l'obligation que je contracte et avoir été informé que lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application de la loi du 21/07/1994 ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prenant effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation.

Fait à.....

Le.....,

La caution
Signature précédée de la mention

"lu et approuvé"